



MARTINE
BERTHET

SENATRICE DE LA
SAVOIE

*Membre de la
Commission des
Affaires Économiques*

*Membre de l'Office
Parlementaire
d'Évaluation des
Choix Scientifiques et
Technologiques*

CONSEILLERE
DEPARTEMENTALE DE
LA SAVOIE

Canton Albertville I

*Présidente de la 5^{ème}
Commission*

ANETT

Vice-Présidente

Monsieur Bruno Le Maire
Ministre de l'Économie, des Finances et de la
Souveraineté industrielle et numérique
139, rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12

Paris, le 11 avril 2024

Nos réfs : L.Pe

Monsieur le Ministre,

Dans le prolongement de mon interpellation lors de la séance des Questions d'Actualité au Gouvernement du 15 mars dernier au Sénat, au sujet des industriels et du renouvellement de leurs contrats d'électricité post arenh, je me permets de revenir vers vous.

Comme je vous l'ai rappelé, les industriels en phase de négociation de leurs contrats d'électricité avec EDF pour le post Arenh attendent des réponses. Vous le savez, ils ont besoin de contrats d'électricité leur permettant d'être compétitifs à l'international et sur un temps long, d'ici cet été.

Je tenais à vous alerter sur le fait que, contrairement à ce que EDF annonce, les conditions proposées ne sont pas du tout favorables aux électro, hyper-électro intensifs et électrosensibles, à cause d'avances en tête demandées, beaucoup trop importantes.

Pensez-vous qu'il revienne aux industriels seuls de financer intégralement le risque industriel et économique d'EDF, la gestion quotidienne du parc nucléaire ?

Par ailleurs, je souhaiterais attirer votre attention sur la possibilité d'une expérimentation de la flexibilité électrique. Cet instrument de sécurisation et de régulation, qui a l'intérêt de mettre en phase l'offre et la demande, paraît très pertinent avec une anticipation à 10 jours. Ainsi, j'aimerais connaître votre position sur la possibilité d'une telle expérimentation à l'hiver prochain, afin là encore, de réduire le prix de l'électricité.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à mon courrier et vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes respectueuses salutations.

Martine Berthet